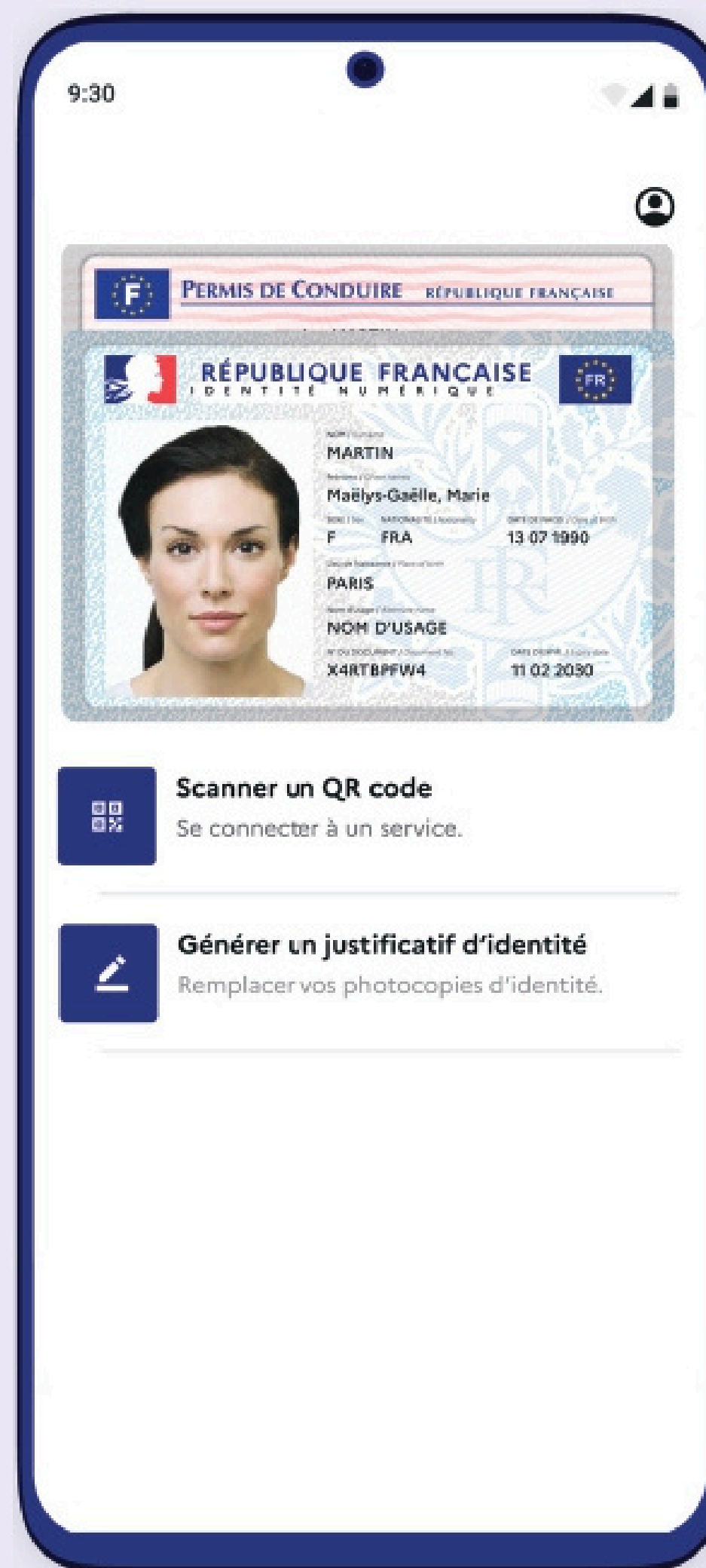


# A partir du lundi 24 mars 2025

## Obtenir une identité numérique certifiée en mairie





# Comment obtenir une identité numérique certifiée ?

## Si l'utilisateur a déjà une CNle :

1. **L'utilisateur initialise sa demande** de « certification » dans son application. Il obtient un QR Code.
2. **L'utilisateur fait vérifier son identité** en se présentant devant un agent de mairie avec son titre et son QR Code.
3. L'agent, au moyen du DR, procède à une comparaison d'empreintes.
4. **L'utilisateur sera informé entre 24h et 48h après son passage en mairie** du succès ou de l'échec de sa démarche. L'information lui sera transmise dans son application France Identité et par mail à l'adresse associée à son compte.

## Si l'utilisateur s'apprête à recevoir une CNle :

1. **L'utilisateur est invité à pré-activer** son compte par SMS en amont de la remise de son titre. Il obtient un QR Code.
2. **Lors de la remise l'utilisateur présente son QR code**. La prise d'empreinte l'authentifie pour la remise ainsi que pour la certification.
3. **L'utilisateur reçoit un lien par courriel après la remise** pour finaliser la création de son compte France Identité et définir son code personnel.

# Présentation générale de l'application

France Identité est un nouveau service public permettant de **créer son identité numérique régalienne**. Cette application pour smartphone a vocation à :

- **Prolonger les usages de la carte d'identité dans le monde numérique** (prouver son identité lors de démarches en ligne),
- Mais aussi à **permettre de nouveaux usages dans le monde physique** (contrôles routiers par les forces de l'ordre, retirer un colis, etc.).

## Qui peut utiliser l'application ?

L'application est disponible uniquement pour les personnes majeures, possédant une carte d'identité électronique (format carte bancaire) et un smartphone compatible.

## L'application est-elle obligatoire ?

L'application est gratuite, facultative et révoicable à tout moment. Elle n'a pas vocation à remplacer la carte d'identité et les démarches physiques déjà existantes.

# Présentation générale de l'application

## À quoi sert l'application ?

L'application repose sur les données d'identité présentes dans la carte d'identité électronique et permet de limiter les risques d'usurpation de son identité.

France Identité permet :

- **Accéder à 1800 services en ligne sans identifiant et mot de passe**
- **Générer des justificatifs d'identité à usage unique**
- **Avoir son permis de conduire numérique**
- **Présenter sa carte d'identité numérique lors d'interactions en face-à-face**



Conditions nécessaires pour utiliser France Identité



Une nouvelle carte d'identité

Distribuée depuis août 2021 au format carte bancaire



Un smartphone Android avec le NFC ou iOS

Android 8.0 et iOS 16 minimum

**+18**

Être majeur

## Focus sur l'identité numérique certifiée

L'identité numérique certifiée s'obtient après une **vérification d'identité en mairie**. Cette procédure permet de confirmer que l'utilisateur de l'identité numérique est bien le titulaire légitime de la carte d'identité rattachée à celle-ci.

### À quoi sert l'identité numérique certifiée ?

Les premiers usages de l'identité numérique certifiée sont :

- L'accès **via FranceConnect+** aux services tels que « Mon compte formation » ou MaPrimeRenov
- La **procuration de vote 100% dématérialisée**